

tarifs pour protéger leurs industries domestiques. L'ancien ministre de la Justice (M. Lapointe) et l'honorable représentant de Grey-Sud-Est (Mlle Macphail) semblent croire qu'aucun avantage ne peut résulter d'un tarif, mais je désire appeler leur attention sur un article qui a paru dans le *Winnipeg Tribune*; comme extrait du *London Daily Times*. Le voici :

La politique fiscale britannique gagne du terrain
Le *London Times* dit que l'idée se répand graduellement en faveur du système

Londres, 17 mars.—Bien que la presse travail-liste, sans doute inspirée par le premier ministre MacDonald, nie qu'il y ait possibilité de l'imposition d'un tarif de revenu de 10 p. 100 dans le prochain budget, le *Times* dit aujourd'hui que le nombre des gens influents qui se convertissent à cette nouvelle politique augmente graduellement en Grande-Bretagne.

Il cite en particulier sir Josiah Stamp, économiste et industriel de réputation mondiale, et M. J. M. Keynes, qui tous deux dans le passé se sont opposés à tout système de tarif général, mais qui prétende maintenant qu'il devrait y avoir deux catégories de droits: l'une s'appliquant aux marchandises en général et l'autre, beaucoup moins élevée, aux denrées alimentaires.

L'article ajoute :

Il existe bien peu d'aspects de notre situation financière, industrielle et commerciale qui ne réclame une politique tarifaire en vue de prélever un revenu et de rétablir la confiance.

Cet article semble indiquer que le sentiment des peuples est de plus en plus favorable à un système tarifaire. Je ne puis comprendre la mentalité de quelques gens qui prétendent qu'il serait sage de réduire nos droits. Ils doivent savoir qu'une telle réduction créerait un état de choses similaire à celui qui existait en 1878, et que le Canada deviendrait le dépotier commercial de l'univers.

J'ai déjà dit que le gouvernement libéral, chaque fois qu'il avait apporté des changements au tarif, n'avait pas répondu aux besoins de l'époque. Permettez-moi de parler d'une autre révision du tarif sous un régime libéral. Il y a plusieurs années, je me rappelle très bien avoir entendu sir Wilfrid Laurier prononcer un discours dans la ville de Selkirk sur la question de la protection et du libre-échange. Je me rappelle ses paroles mêmes; il déclara que la politique du parti conservateur créait des rois du sucre et des lords du coton dans ce pays. La révision du tarif dont je parle en ce moment est celle qui fut faite après l'arrivée au pouvoir de sir Wilfrid Laurier en 1896. Je regrette que l'honorable député de Lisgar (M. Brown) ne soit pas à sa place, car j'aurais aimé appeler son attention sur la déclaration que je vais faire. Après son arrivée au pouvoir, sir Wilfrid Laurier porta à la liste des denrées admises en franchise plusieurs articles parmi lesquels se trouvaient

le pétrole, la ficelle d'engerbage et le fil de fer barbelé. L'autre jour, l'honorable représentant de Lisgar se plaignait de ce que l'on avait augmenté les droits sur le fil de fer barbelé venant d'autres pays au détriment de notre propre produit. Depuis que ces articles furent inscrits sur la liste des denrées admises en franchise, sous le régime Laurier, nous n'avons pu les acheter à aussi bon marché qu'auparavant. C'est pourquoi je répète que chaque fois que les libéraux ont tenté de reviser le tarif, les résultats ont été contraires à l'intérêt public.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

Reprise de la séance

M. HAY: Lorsque la séance a été suspendue à six heures, monsieur l'Orateur, j'étais en train de montrer que chaque fois que le parti libéral a apporté des modifications à la politique tarifaire de notre pays les résultats en ont été désastreux. J'avais cité un ou deux exemples établissant bien qu'une période de fléchissement avait toujours suivi les modifications faites au tarif par les libéraux. Je ne comprends pas bien la mentalité des libéraux. Ils semblent incapables de se mettre dans la tête que des droits élevés ne sauraient entraîner un abaissement de prix pour le consommateur. Mes collègues de la gauche sourient, mais ceux d'entre nous qui sont assez vieux savent que lorsque les droits de protection sur les instruments aratoires étaient d'environ 33 p. 100, nous achetions ces instruments pour la moitié du prix actuel. Naturellement, il n'est pire aveugle que celui qui ne veut point voir.

Je crois, monsieur l'Orateur, que nous constatons déjà les bons résultats de l'augmentation des droits du mois de septembre dernier. Pas plus tard que l'autre soir, un orateur qui siège sur ces bancs rapportait le fait qu'une fabrique inutilisée depuis plus de six ans était maintenant exploitée à son plein rendement, donnant de l'emploi à environ deux cents hommes, et que c'était la conséquence directe de l'augmentation des droits effectuée au mois de septembre.

J'aimerais à vous citer un autre exemple des conséquences désastreuses des modifications apportées par les libéraux à notre politique tarifaire. Je veux parler de l'entente commerciale conclue entre l'Australie et le Canada en 1926. Vous vous rappelez, monsieur l'Orateur, que le parti conservateur s'était alors prononcé contre cette convention en faisant remarquer au gouvernement libéral qu'elle nuirait considérablement à l'industrie laitière du Canada. Mais on n'a pas tenu